

98,3%
des familles avec
qui nous travaillons
demeurent unies grâce
à notre support

LE SAVIEZ-VOUS? **Faits en bref au sujet de la SAE de SDG**



25
jeunes
inscrits à des cours
postsecondaires



191
enfants de la
communauté
envoyés à des
camps d'été

QU'AVONS-
NOUS
FAIT
CETTE
ANNÉE?



3 295
appels reçus



1 032
évaluations/
enquêtes
familiales ouvertes



19 000
visites d'enfants
et de familles



73 membres du personnel ont participé
à des médiations sur la protection des enfants et des
conférences de groupe familiales dans le but de résoudre
des disputes entre familles ou membres du personnel

NOTRE MISSION

ENSEMBLE AVEC NOTRE
COMMUNAUTÉ, NOUS
SOMMES ICI POUR AIDER
LES ENFANTS, JEUNES
ET FAMILLES À SE SENTIR
EN SÉCURITÉ, SOLIDES
ET CONNECTÉS.

PRÈS DE
700



SESSIONS TRIPLE P
(SOINS PRIMAIRES)
COMPLÉTÉES

74



PROGRAMMES
TRIPLE P
COMPLÉTÉS
(4 ou 10 semaines)

5



JEUNES
ONT PARTICIPÉ
AU VOYAGE
ME TO WE
EN ÉQUATEUR

26



DEMANDES DE
FONDS FACE REÇUES
(Fonds d'urgence pour
les anciennes pupilles
de la Couronne)

93

RENCO
PLANIFI
DE PER
TENUES

51



ENFANTS PLACÉS
SOUS LA GARDE
D'UN PROCHE
PARENT

5



ENFANTS
PLACÉS CHEZ
UN PROCHE
PARENT

3



ENTENTES DE
SOINS STRUCTURÉS
CONFORMES AUX
TRADITIONS

10



ADOPTIONS
RÉALISÉES

426



HABITS
DE NEIGE
BISTRIBUÉS

70

ENFANTS
PRIS EN
CHARGE



Bien que le personnel mette tout en œuvre pour que les enfants demeurent en sécurité au sein de leur famille, la prise en charge est parfois inévitable.

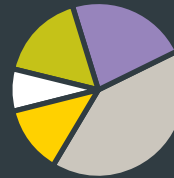


74

FAMILLES
D'ACCUEIL

152

ENFANTS PRIS
EN CHARGE
EN DATE DU 31 MARS



moins de 6 ans	16,5 %
6-9 ans	8 %
10-14 ans	12,5 %
15-17 ans	22 %
plus de 18 ans	41 %

Engagements auprès des communautés autochtones

Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation est un appel à l'action qui s'adresse à tous les Canadiens, mais tout particulièrement au système de protection de l'enfance. Le 6 juin 2017, le secteur du bien-être de l'enfance de l'Ontario s'est unanimement entendu pour prioriser la réconciliation avec les communautés autochtones en prenant neuf engagements essentiels. Les organismes de la Société d'aide à l'enfance ont pris les engagements suivants :

1. Réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge.
2. Réduire le nombre de dossiers juridiques impliquant des enfants et des familles autochtones.
3. Accroître le recours aux ententes formelles de soins structurés conformes aux traditions.
4. Garantir une représentation des Autochtones au sein des conseils d'administration locaux et leur participation à ceux-ci.
5. Instaurer une formation obligatoire sur les Autochtones à l'intention du personnel.
6. Modifier le protocole interorganisme afin d'inclure le principe de Jordan en tant que principe fondamental.
7. En consultation avec les communautés autochtones, élaborer un plan unique, axé sur les organismes, afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles de ces communautés.
8. Continuer d'établir des relations entre les organismes et les communautés autochtones de la région.
9. Aider les personnes qui souhaitent consulter leur dossier en accédant aux renseignements qu'elles ont demandés et en communiquant ceux-ci.

À l'automne 2017, notre organisme a élaboré une stratégie autochtone afin de donner suite aux neuf engagements. Il s'est avéré particulièrement important et prioritaire de rétablir nos relations de travail avec les Services aux enfants et aux familles d'Akwesasne; cette initiative nous a permis de mieux cerner et comprendre notre relation de travail actuelle, en plus de réaffirmer nos souhaits et nos vœux communs quant à la façon dont nous souhaitons travailler de concert. Notre organisme dessert actuellement environ 30% des familles, des enfants et des jeunes qui entretiennent des liens avec une communauté autochtone et qui résident à SDG et à Cornwall.


 CONTRÔLES DE
 EFFICACITÉ
 PERMANENCE
 5

594



HEURES CONSACRÉES
 PAR LE CONSEILLER EN
 TRAUMATISME DIRECTEMENT
 AUPRÈS DES ENFANTS
 ET DES JEUNES

578



CADEAUX
 DE NOËL
 DISTRIBUÉS

13



PANIERS
 DE NOËL
 DISTRIBUÉS



RÉUNIONS
 DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION



RENCONTRES
 DES SOUS-COMITÉS
 DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION

JOURNÉE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE



DISCUSSION SUR LA HAUSSE
 DE L'ÂGE POUR LA PROTECTION
 DE L'ENFANCE DE 16 À 18 ANS



34 PARTENAIRES
 COMMUNAUTAIRES
 ONT PARTICIPÉ

TOUS ONT CONVENU...
 QUE TOUS LES MEMBRES
 DE LA COMMUNAUTÉ
 DOIVENT S'UNIRENT POUR
 AIDER LES JEUNES ET LEUR
 FAMILLE À VIVRE EN SÉCURITÉ
 ET FAVORISER LEUR BIEN-ÊTRE.



Plan d'amélioration de la qualité : niveau de conformité

*Misant sur la transparence et la responsabilité,
 les données recueillies donnent un aperçu
 de l'impact et des résultats de nos services.*



Mener une enquête dans les délais prescrits après un signalement

Contrôles internes	91,41 %
Contrôles à l'échelle provinciale	91,51 %
Vérification du registre des cas de sévices aux enfants	89,55 %

Évaluer le degré de sécurité au moment de la première rencontre

Temps de réponse – 12 heures	96,43 %
Temps de réponse – 48 heures	100,00 %
Temps de réponse – 7 jours	95,34 %

Préparer la documentation officielle de l'évaluation du degré de sécurité et du plan de service

dans les cinq jours suivant la première rencontre

90,48 %

Fermer l'enquête sur le degré de sécurité de l'enfant

dans un délais de 45 jours suite au signalement

96,45 %

Exécuter un premier plan de service

dans les 30 jours suivant la fermeture de l'enquête

81,99 %

Effectuer un examen et une évaluation formels

tous les six mois suivant l'élaboration du premier plan
de service pour tout dossier de protection actif

72,89 %

Visiter les familles à domicile au moins une fois par mois pour tout dossier de protection actif

72,56 %

Réévaluer chaque dossier de protection actif

dans le cadre d'une séance de supervision,
au moins une fois toutes les six semaines

92,93 %

Visites privées - enfants pris en charge par un proche parent

Première visite dans les sept jours suivant le placement	80,85 %
Deuxième visite dans les 30 jours suivant le placement	83,58 %
Visite tous les trois mois par la suite	97,04 %

Plans de soins des enfants pris en charge - Élaborer

un plan de soins initial dans les 30 jours suivant
un premier ou un nouveau placement dans un foyer

83,75 %

Visites privées - enfants pris en charge, y compris la prise en charge par un proche parent et les soins structurés conformes aux traditions

Première visite dans les sept jours suivant un premier ou un nouveau placement dans un foyer	90,11 %
Deuxième visite dans les sept jours suivant un premier ou un nouveau placement dans un foyer	90,59 %
Visite tous les trois mois par la suite	97,27 %

Rapport financier

AU 31 MARS 2018



REVENUS

Transfert du MSSC	21 759 074
Récupération des prestations d'aide sociale à l'enfance	377 176
Revenu de placements	17 083
Amortissement des apports reportés	95 576
Autres	403 410
Total des revenus	22 652 319

DÉPENSES

Salaires et traitements	10 481 253
Avantages sociaux	2 718 667
Charges locatives	559 085
Administration de bureau	734 526
Formation et recrutement	237 472
Promotion et publicité	147 042
Services professionnels – Client	145 935
Services professionnels – Non-client	241 869
Déplacements	687 338
Paiements du taux de pension	3 498 221
Santé et éléments connexes	259 818
Besoins personnels du client	860 495
Subventions à l'adoption	16 460
Subventions à l'adoption ciblées	548 550
Frais engagés pour le programme	5 992
Aide à la permanence	117 185
Divers	240 861
Technologie	529 548
Total des dépenses	22 030 317

Revenus nets par rapport aux dépenses 622 002

Conformément à la politique actuelle du Ministère, les surplus sont récupérés et mis de côté en prévision de déficits futurs potentiels (maximum de trois ans).

Le sommaire des états financiers est extrait des états financiers audités de l'exercice se terminant le 31 mars 2018, établis par nos auditeurs KPMG LLP.

RH : QUELQUES STATISTIQUES



149 EMPLOYÉS

25
CONGÉS DE
MATERNITÉ



3
DÉPARTS À
LA RETRAITE



20 JUIN
MISE EN ŒUVRE
DU SOUTIEN
ENTRE PAIRS



12
INITIATIVES
AXÉES SUR LE
MIEUX-ÊTRE



JUIN
CONSULTATIONS
DU COMITÉ
DU MIEUX-ÊTRE

SEPT.
DÉBUT DES
ACTIVITÉS
DU COMITÉ
DE MIEUX-ÊTRE



FORMATION

EMPLOYÉS

AOAR (Anti-oppression/antiracisme)	121
ATTACHEMENT	91
PARCOURS	69
SOS (Signes de sécurité)	45
VRS (Valorisation des rôles sociaux)	99
TRIPLE P (Pratiques parentales positives)	63
RECHERCHE DE FAMILLES	100